



Santé et action sociale 69

RUONS DANS LES BRANCARDS !

Nous sommes des milliers à demander le retrait de la loi.

Le gouvernement veut imposer une nouvelle philosophie, dans laquelle les droits des salarié-e-s seraient soumis au rapport de force dans l'entreprise. Toutes les lois récentes ont attaqué le code du travail. La loi Elkomri casse les fondements des garanties collectives, c'est une régression historique. Les dispositions du code du travail, des accords de branches, des conventions collectives pourront être contournées minorées.

LA CGT COMBAT LA STRATEGIE DU MOINS DISANT. C'EST POURQUOI ELLE S'OPPOSE A L'INVERSION DE LA HIERARCHIE DES NORMES.

Cela aurait pour effet de faire voler en éclats le socle commun de protections et de garantie collectives.

Et il faudrait accepter sans rien dire !

Le danger est grand puisque déjà nos employeurs remettent en cause les conventions collectives, le statut et les droits dans nos établissements. Ils auront si la loi est votée les mains libres pour défaire ce que des générations de salarié-e-s ont construit par la lutte. **Ils ne se gêneront pas pour imposer par le chantage des règles moins favorables.**

ALERTE ROUGE SUR LE TEMPS DE TRAVAIL.

La loi votée il sera possible de :
Prévoir un allongement des durées maximum de travail.

Remettre en cause la majoration des heures supplémentaires, de calculer le temps de travail sur 3 ans y compris sur les temps partiels.

Redéfinir le décompte du temps de travail de nuit et des astreintes....

Le temps de travail est un des facteurs discriminants entre les femmes et les hommes car celles-ci ont un temps beaucoup plus contraint, c'est une réalité.

Ces mesures auront un impact négatif sur la situation des femmes et mettront à mal les faibles avancées actuelles.

Notre secteur de la santé et de l'action sociale fortement féminisé sera très fortement touché si cette loi devait voir le jour.



NOUS N'AVONS PAS LE CHOIX

POUR FAIRE RECULER LE GOUVERNEMENT

IL FAUT TOUS ET TOUTES SE MOBILISER

PUBLIC PRIVE TOUS ENSEMBLE ON VA GAGNER

Face au mépris affiché par nos gouvernants montrons leurs notre détermination à aller jusqu'au bout pour faire tomber ce projet néfaste.

Depuis 2012, tant de lois régressives ont porté atteinte aux droits des salarié-e-s, aujourd'hui ils veulent porter le coup de grâce avec la loi dite « loi travail ».

Augmentation de la charge de travail, manque de personnel, contrats de travail précaire, temps partiels imposés, salaires insuffisants, conditions de travail très dégradées... ce serait encore pire si la loi devait entrer en vigueur.

La CGT santé et Action Sociale du Rhône appelle toutes et tous à amplifier le mouvement en entrant massivement dans la lutte.

LE MARDI 14 JUIN MANIFESTATIONS à LYON et a PARIS

POUR PARIS la CGT organise des cars :

- Départ des cars : 5h30 – Arrivée sur Paris : 11h30
- Retour, départ des cars : 18h00 – Arrivée sur Lyon : 0h00
- 3 lieux de rendez-vous : Gerland (en face des Lions du stade, palais des Sports), Part-Dieu (Gare routière) et pour les Métallos : devant le local du CE de Renault Truck à Vénissieux.

A LYON 11h de la Gare des Brotteaux jusqu'à Jean Macé (Via Saxe)

« Les jeunes dans la galère, les vieux dans la misère, de cette société-là, on en veut pas ! »



NOM Prénom Je monte à Paris OUI /NON

Adresse Je participe au financement des bus OUI / NON

Portable Courriel

établissement Je me syndique à la CGT : OUI / NON

à envoyer : USD SAS CGT salle 28 Bourse du Travail - Place Guichard 69422 LYON Cedex 03

Téléphone 04 78 60 09 57 Fax : 04 78 60 33 17 Email : sante@cgtrhone.org